

# EXTRAIT

*du procès-verbal de la séance du Conseil communal de Renens*

**Séance du 14 mars 2024**

Présidence de Monsieur Jeton Hoxha

*Le Conseil communal de Renens*

Vu le préavis intercommunal N°57-2024 de la Municipalité du 15 janvier 2024,

Où le rapport de la Commission désignée pour étudier cette affaire,

Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

AUTORISE l'Entente intercommunale Mèbre-Sorge à entreprendre les travaux de réhabilitation du collecteur Sorge, sur le territoire de la Commune d'Ecublens, sur le secteur 14 « Ch. des Esserts/Bois ».

ACCORDE à la commission de l'Entente intercommunale Mèbre-Sorge le crédit nécessaire, soit la somme de CHF 620'000.- TTC, selon les modalités décrites sous chiffres 4 à 6 ci-dessus.

ALLOUE à l'Entente intercommunale Mèbre-Sorge une subvention communale d'investissement de CHF 182'466.- TTC, selon les modalités décrites sous chiffres 5 à 6 ci-dessus.

Cette dépense sera financée par voie d'emprunt, conformément aux autorisations d'emprunter données par le Conseil communal.

Elle figurera dans le compte d'investissements du patrimoine administratif, sous le compte N° 3861.1086.5010 – Réhabilitation du collecteur intercommunal Sorge à Ecublens, secteur 14 « Ch. des Esserts/Bois ».

Approuvé par la Municipalité dans sa séance du 15 janvier 2024.

Ainsi délibéré en séance du 14 mars 2024

Le Président

La Secrétaire

Jeton Hoxha

Corrine Simon

